



D É C L A R A T I O N L I M I N A I R E
CGT FINANCES PUBLIQUES 62
Conseil Départemental de l'Action Sociale du Pas-De-Calais du 28
Novembre 2023

Nous nous réunissons en cette fin d'année 2023, presque un an jour pour jour après la mort tragique de notre collègue de la DGFIP Ludovic MONTUELLE. N'oublions jamais la difficulté de nos métiers et les risques encourus, face aux difficultés rencontrées par des usagers poussés à bout à cause de l'inflation, les salaires qui stagnent, les conditions de travail qui se détériorent, ou plus récemment les intempéries qui ont détruit ou endommagé leur maison et bouleversé des familles entières.

Nous sommes satisfaits de voir aujourd'hui la présence de davantage de représentants de l'administration que d'habitude, et réaffirmons donc devant vous l'importance capitale de l'action sociale cette année :

- l'inflation, qui explose depuis 2 ans, n'étant pas rattrapée par la hausse des salaires, il faut maintenir un haut niveau d'aide sociale pour apporter aux collègues tout le soutien moral et financier dont ils ont besoin.

- les salaires stagnent, et les 5 points d'indice offerts récemment lors des négociations à la DGFIP ne seront pas suffisants pour contenter des personnels qui dès le 20 du mois commencent à compter.

- les conditions de travail se détériorent. Les usagers sont de moins en moins conciliants, et résistent ou refusent des contrôles, mettant des collègues dans des situations de risque physique ou psychique récurrents.

- dernièrement, les intempéries ont frappé notre département, touchant les habitants de nombreuses communes. Nos propres collègues ont été impactés, et doivent être soutenus financièrement, socialement, et psychologiquement dans cette crise. Nous apprécions la réactivité de l'aide sociale, mais déplorons la faiblesse des montants et certaines conditions d'attribution. Nous souhaitons que ces collègues dans le besoin soient contactés pour déterminer leurs réels besoins.

Nous répétons notre opposition à la suppression des chèques-vacances pour nos retraités, qui ont amplement mérité ce moyen d'accéder à des loisirs ou des activités à moindre coût, leur pension étant toujours en-dessous des minimums nécessaires.

Le département du Pas-De-Calais est un département compliqué à gérer, de part ses effectifs ou leur répartition, et répétons qu'un second poste est indispensable pour seconder Mme SAHM, et alléger ses tâches administratives si chronophages.

Nous apprécions l'organisation, cet après-midi, d'une formation des membres du CDAS, mais demandons enfin que les experts puissent y être conviés, car ils sont amenés à revenir régulièrement, puis même en tant que suppléants ou titulaires. Une formation initiale pour tous est indispensable !

Aujourd'hui va nous être présentée la nouvelle organisation du réseau social, issue de la réforme. Nous espérons évidemment une amélioration de son fonctionnement, mais sachez que nous sommes et resterons vigilants face aux effets de cette réforme, et ne manquerons pas de signaler ses conséquences pour les collègues.